JOURNÉE D'ÉTUDE

L'AMIABLE DANS LA PROCÉDURE ADMINISTRATIVE

Sous la direction scientifique des professeurs
Maxence CHAMBON et Robin MEDARD INGHILTERRA.



PROGRAMME

ACCUEIL DES PARTICIPANTS (9H)
INTRODUCTION (9H15-9H30)

MATINÉE
LA PRATIQUE ORDINAIRE DE L'AMIABLE AU SEIN L'ADMINISTRATION

Table ronde 1 ▸ Le recours par l'administration à l'amiable - 9h30 - 11h

Prés. **Maxence CHAMBON**, professeur des universités en droit public, université d'Artois

- ***Les formes de l'amiable dans l'action administrative,***

Pierre-Olivier RIGAUDEAU, professeur des universités en droit public, université polytechnique Hauts-de-France

- ***L'institutionnalisation de l'amiable : le cas de la médiation de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur,***

Raphaël MATTA-DUVIGNAU, chargé de mission auprès de la médiatrice de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur

- ***Les lanceurs d'alerte et les signalements internes à l'administration : nouveaux visages de l'amiable ?,***

Delphine POLLET-PANOUSSIS, professeure de droit, université catholique de Lille

PAUSE DE 11H À 11H15

Table ronde 2 ▸ La sujétion de l'administration à l'amiable - 11h15 - 12h45

Prés. **Robin MEDARD INGHILTERRA**, professeur des universités en droit public, université du Littoral – Côte d'Opale

- ***Du Médiateur de la République au Défenseur des droits : la place du recours à l'amiable dans le contrôle de l'action administrative,***

Marc LOISELLE, directeur du département Affaires publiques au sein du Défenseur des droits

- ***Des médiateurs administratifs indépendants : construire l'action administrative par le recours à l'amiable***

Hélène MASSE-DESSEN, médiatrice et avocate honoraire au Conseil d'État et à la Cour de cassation
Elsa COSTA, médiatrice et ancienne magistrate administrative

PAUSE MÉRIDIENNE DE 12H45 À 14H

APRÈS-MIDI
L'APPRÉHENSION PROGRESSIVE DE L'AMIABLE PAR LES JURIDICTIONS

Table ronde 3 ▸ Le juge administratif au soutien de l'amiable - 14h - 16h

Prés. **Valérie MUTELET**, maître de conférences en droit public, université d'Artois

- ***Le juge et l'écosystème amiable***,

Marie-Odile DIEMER, maître de conférences en droit public, université Côte d'Azur

- ***Les stratégies juridictionnelles de l'amiable***

Marie-Pierre VIARD, présidente honoraire de la cour administrative d'appel de Douai, référente médiation
Jean-Michel RIOU, Premier vice-président du tribunal administratif de Lille, référent médiation
Céline VAN MUYLDER, Vice-présidente du tribunal administratif de Rouen, référente médiation

- ***Le rôle de l'avocat***,

Raphaël TACHON, avocat au barreau de Boulogne-sur-Mer

PAUSE DE 16H À 16H15

Table ronde 4 ▸ L'émergence d'une culture juridictionnelle de l'amiable - 16h15 - 17h15

Prés. **Catherine MINET-LETALLE**, professeure des universités en droit privé, université du Littoral – Côte d'Opale

- ***L'oralité dans la procédure administrative : promesse de l'amiable***,

Casimir LAMBONI, maître de conférences en droit public, université Picardie Jules Verne

- ***L'audience de règlement amiable au sein des juridictions civiles***,

Catherine COURTEILLE, présidente de chambre à la cour d'appel de Douai

MOTS DE CLÔTURE 17H15

COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE DOUAI
LARJ Laboratoire de Recherche Juridique
ulco Université Littoral Côte d'Opale
Droit Ethique Procedures
UNIVERSITÉ D'ARTOIS
A2U ARTOIS - UPJV - ULCO